



# Demande de Permission de voirie – Opérateurs de télécommunication

à compléter et adresser pour toute nouvelle implantation d'un réseau à :

STA D'AUTUN/LE CREUSOT 42 rue de l'Yser - BP 92 71206 LE CREUSOT Cedex ☎ 03 85 73 03 10 sta.autun-lecreusot@saoneetloire71.fr	STA DU CHALONNAIS 2 Route du Loup Poutet, BP 7 71390 BUXY ☎ 03 85 94 95 50 sta.chalonnais@saoneetloire71.fr
STA DU CHAROLAIS/BRIONNAIS 5 route de Lugny 71120 CHAROLLES ☎ 03 85 88 01 80 sta.charolais-brionnais@saoneetloire71.fr	STA DU LOUHANNAIS 86 Route de Sens, BP 1 71330 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS ☎ 03 85 72 02 85 sta.louhannais@saoneetloire71.fr
STA DU MACONNAIS Z.A. du Pré Saint-Germain, BP 51 71250 CLUNY ☎ 0385591555 - sta.maconnais@saoneetloire71.fr	

Règlement départemental de voirie consultable sur internet : [www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr)

### Coordonnées du bénéficiaire :

Nom du bénéficiaire : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....@.....

### Coordonnées de l'entreprise exécutant les travaux :

Nom de l'entreprise : .....

Nom de la personne à contacter : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Mail : .....@.....

### Localisation des travaux :

Commune : .....

Adresse précise (N° et nom de la voie, lieu dit, Section et N°parcelle si terrain constructible) : .....

RD ..... PR ..... à PR ..... ou Coordonnées Lambert 93 x,y .....

Arrêté de circulation à solliciter : agglomération      ⇨       Commune  
 hors agglomération      ⇨       Département

### Objet de la demande :

Type d'occupation	Unité	Pose (a)	Dépose (e)	Nombre alvéoles (b) – préciser vide (V) ou occupé (O)	Unité patrimoine e	Patrimoine posé déclaré (a) * (b)	Patrimoine déposé déclaré (e)* (b)
Artère souterraine	m de conduite				m d'alvéole		
Câble enterré	m de câble				m de câble		
Artère aérienne poteau	m d'artère aérienne unité				m d'artère m <sup>2</sup>		
Chambre souterraine	unité				/		
Câble de branchement armoire	m d'artère aérienne unité				m d'artère m <sup>2</sup>		

Extension réseau     Branchement     Réparations/entretien     Renouvellement     Enfouissement par Sydesl  
 Date démarrage des travaux : à compter du ..... Durée estimée des travaux : ..... jour(s)

## DESCRIPTIF TECHNIQUE

**Fonçage/forage sous chaussée :**             OUI             NON

**Tranchée sous chaussée :**             OUI     NON

Transversale

Longitudinale    ⇨     Axe demi chaussée     Autre (à préciser)

Génératrice supérieure de la canalisation (à préciser) ..... cm

**Type de réfection provisoire de la couche de roulement :**     Enrobé froid     Enduit     Béton

**Tranchée sous trottoir :**             OUI             NON

Transversale

Longitudinale    ⇨    Distance de la tranchée depuis la bande de rive : ..... cm

Génératrice supérieure de la canalisation (à préciser) ..... cm

**Tranchée sous accotement:**             OUI             NON

Transversale

Longitudinale    ⇨    Distance de la tranchée depuis la bande de rive : ..... cm

Génératrice supérieure de la canalisation (à préciser) ..... cm

**Implantation de support (s):**

Remplacement support existant :  ⇨ Distance actuelle ..... m    ⇨ Distance du projet : ..... m

Création nouveau support :             ⇨ Distance : ..... m

Type de support : .....

Nature et diamètre (en mm) :  Acier ⇨ .....     Alliage ⇨ .....     Béton ⇨ .....     Bois ⇨ .....

**Sécurité/signalisation :**    Type d'arrêté de circulation sollicité :

Alternat manuel     Alternat par feux tricolores     Par sens prioritaire (B15 – C18)     Route barrée+déviation

**Pièces jointes à la demande :** *Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée obligatoirement des pièces suivantes.*

- 1) formulaire du Département de Saône-et-Loire
- 2) plan du réseau présentant les modalités de passage et d'ancrage des installations. Le plan fixe les charges ou les cotes altimétriques de l'installation de communications électroniques dont la marge d'approximation ne doit pas être supérieure à 20 centimètres. Il est présenté sur un fond de plan au 1/500
- 3) données techniques nécessaires à l'appréciation de la possibilité d'un éventuel partage des installations existantes
- 4) schémas détaillés d'implantation sur les ouvrages d'art et les carrefours
- 5) calendrier prévisionnel de réalisation
- 6) note sur les contraintes prévisibles liées à la sécurité et à la pérennité de la circulation
- 7) modalités de remblaiement ou de reconstitution des ouvrages
- 8) tracé sous forme numérique des ouvrages de génie civil qui constituent l'infrastructure de réseau de communications électriques sous format au choix :  
- au standard de données COVADIS du thème Aménagement Numérique des Territoires - Infrastructures et réseaux de télécommunication électroniques (<http://www.cnig.gouv.fr/Front/index.php?RID=146>) ;  
- à celui des livrables\_GEO GR@CE (conformément au Guide de lecture Gr@ce du Conseil régional Aquitaine) ;  
- ou à défaut dans un format conforme aux prescriptions générales du décret n°2012-513 du 18 avril 2012 relatif à la communication d'informations à l'Etat et aux collectivités territoriales sur les infrastructures et réseaux établis sur leur territoire
- 9) plan de situation

Le .....

Signature :

**J'accepte l'envoi de la permission de voirie dématérialisée à l'adresse mail suivante :** .....

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès du Service territorial d'aménagement de la Direction des routes et infrastructures ci-dessus désignée.